

La Ville de Fontaine recrute



UN DIRECTEUR ACCUEIL DE LOISIRS ELSA TRIOLET





4e commune de l'agglomération grenobloise, membre de Grenoble-Alpes Métropole

SERVICE

La ville de FONTAINE, 4ème commune de l'agglomération grenobloise avec 23 500 habitants, recherche 1 directeur d'accueil de loisirs.

Sous l'autorité du responsable du service extrascolaire, vous serez amené à assurer la direction d'un Accueil de Loisirs en cohérence avec les valeurs pédagogiques communes aux Accueils de Loisirs 3/14 ans.

Vous devrez diriger un Accueil de Loisirs de 130 places et encadrer une équipe à effectif variable jusqu'à 25 animateurs. Vous aurez en charge de programmer et d'assurer la mise en place d'animations adaptées aux 3/5 ans et aux 6/11 ans.

MISSIONS

Diriger l'Accueil de Loisirs

- Rédiger, mettre en oeuvre et évaluer le projet pédagogique conformément aux orientations éducatives,
- Etre force de proposition dans l'élaboration et la mise en place des projets et du fonctionnement,
- Impulser de nouvelles dynamiques d'animation et les mettre en pratique,
- Coopérer avec les responsables des Accueils de Loisirs et des services de la ville,
- Concevoir et mettre en oeuvre des programmes d'animation à destination des enfants de 3/5 ans et de 6/8 ans en lien avec les Accueils de Loisirs 3/11 ans,
- Être attentif à la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles,
- Gérer des imprévus, prendre des décisions rapides et adaptées en lien avec la hierarchie
- Animer des temps collectifs auprès des enfants, de familles et d'animateurs (journée de préparation d'été 3/14 ans, comité de parents, jeux inter-centres)
- Suvire le budget de fonctionnement et d'investissement de la structure,
- Appliquer le cadre règlementaire des ACM, contrôler les règles d'hygiène, de sécurité et de conformité de la structure,
- Gérer et organiser le fonctionnement administratif de l'accueil (téléprocédure SDJES),
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des différents publics (enfants, animateurs et familles) dans tous les temps d'accueil et les périodes de fonctionnement.

Assurer le management d'une grande équipe (équipe variable 20/30 personnes)

- Encadrer et coordonner des équipes d'animateurs, de responsables mutualisés (périscolaire/extrascolaire), d'équipes occasionnelles (recrutements, formation, suivi des présences, organisation des réunions),
- Capacité à déléguer, fédérer, motiver et accompagner les équipes ,
- Animer des réunions, organiser des temps de formation et d'accompagner les équipes,
- Savoir se positionner comme cadre tout en maintenant la cohésion,
- Mettre en place des temps d'échange, de régulation et de formation,
- Assurer le suivi des stagiaires animateurs et directeurs en formation,
- Etre en capacité de gérer des conflits dans une posture d'autorité bienveillante,
- Capacité à gérer les tensions ou les situations sensibles et de rendre compte,
- Chef d'établissement : être responsable du bâtiment, gérer les demandes de travaux et entretien avec les services techniques, garantir la sécurité du bâtiment.

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Diplômé-e d'un BPJEPS (UC8 validé) ou équivalent,
- Maîtrise des compétences dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (développement de l'enfant et du jeune, pédagogie du temps libre),
- Connaissances du cadre réglementaire et juridique des Accueils Collectifs de Mineurs,
- Solide pratique d'animation extra scolaire, capacité pédagogique et créativité,
- Sens aigu de l'organisation et de la gestion du temps,
- Capacité de management et d'encadrement, qualité relationnelle et en gestion des conflits
- Qualité rédactionnelle : réalisation de bilans, notes, mails partenaires/services,
- Connaissance appréciées des logiciels : Mon compte partenaire/Caf, TAM/SDJES,
- Esprit d'initiative et d'adaptabilité.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- <u>1 Poste permanent</u> sur le grade d'Animateur, ouvert aux titulaires ou à défaut contractuels, ou au détachement pour les autres fonctions publiques,
- Poste à temps complet : horaires annualisées,
- Rémunération : traitement indiciaire, régime indemnitaire sur le cadre d'emploi des animateurs (B),
- Amplitude horaire variable et importante,
- Travail le mercredi et à chaque vacances scolaires,
- Réunions ponctuelles en soirée et le samedi.

| CONTACT DRH | DATE LIMITE DE CANDIDATURE | POSTE À POURVOIR LE |
|---|-------------------------------|---------------------|
| Les candidatures avec lettre de motivation et CV à adresser, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville B.P. 147 - 38603 FONTAINE CEDEX ou par mail recrutement@ville-fontaine.fr | 6 Septembre 2025 | Au plus tôt |